



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26189>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-26189**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville du Pecq

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de nettoyage des bâtiments et des vitres des bâtiments communaux du Pecq

Description : Le présent marché concerne des prestations de nettoyage intérieur des bâtiments et des vitres intérieures et extérieures des bâtiments communaux de la Ville du Pecq. Lieu(x) d'exécution : Ville du Pecq (78230). La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique. Les prestations sont réparties en 2 lots : lot n°1 : Nettoyage des bâtiments communaux et lot n°2 : Nettoyage des vitres des bâtiments communaux. Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.

Identifiant de la procédure : 1f9e92fc-b729-49e9-a20b-96946acc1590

Identifiant interne : NETTOYAGE 2025

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation. Le présent marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1er novembre 2025, ou à compter de sa notification, si celle-ci est postérieure à cette date. Le marché peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme.

Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est d'1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est tacite : elle est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation des entreprises au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Afin de bien appréhender les difficultés liées aux sites (état de l'existant) les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite de différents sites. Les modalités de cette visite figurent dans le règlement de la consultation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.maximilien.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard le 7 avril 2025 à 12h00. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, le 8 avril 2025 au plus tard.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure prévue par le Code de la Commande Publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Nettoyage des bâtiments communaux

Description : Il s'agit d'un lot qui est : pour les prestations forfaitaires, un marché ordinaire: prestations forfaitaires et permanentes conclues à prix global et forfaitaire (prestations dont le rythme peut être journalier et/ou hebdomadaire et/ou pluri-hebdomadaires et/ou mensuel etc.) pour les prestations à bons de commande, un accord-cadre : prestations à bons de commandes passés au fur et à mesure des besoins en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique en raison de l'impossibilité pour le pouvoir adjudicateur de définir le rythme et l'étendue des besoins. Pour le lot n°1 - prestations à bons de commande, le minimum et le maximum des commandes pour la période

initiale du marché est fixé à : montant minimum : 15000 Euros HT montant maximum : 180000 Euros HT Les montants maximum et minimum seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Identifiant interne : NETTOYAGE DES BATIMENTS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Options :

Description des options : Option au sens du droit européen : reconduction possible du marché.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2025

Date de fin de durée : 31/10/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/04/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

5.1.12 Conditions du marché public**Conditions de présentation :**

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/04/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville du Pecq

Organisation qui traite les offres : Ville du Pecq

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : Nettoyage des vitres des bâtiments communaux

Description : Nettoyage des vitres des bâtiments communaux Le lot n°2 est un accord-cadre avec minimum et maximum qui comprend uniquement des prestations à bons de commandes. Il est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Pour le lot n°2, le minimum et le maximum des commandes pour la période initiale du marché sont fixés à : Montant minimum : 3 000 Euros H. T Montant maximum : 35 000 Euros H.T Les montants maximum et minimum seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Identifiant interne : NETTOYAGE DES VITRES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911300 Services de nettoyage de vitres

Options :

Description des options : Option au sens du droit européen : reconduction possible du marché.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2025

Date de fin de durée : 31/10/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique

notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/04/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/04/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville du Pecq

Organisation qui traite les offres : Ville du Pecq

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville du Pecq

Numéro d'enregistrement : 21780481400010

Adresse postale : 13 bis quai Maurice Berteaux

Ville : Le Pecq

Code postal : 78230

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : achats@ville-lepecq.org

Téléphone : 0130616634

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 Avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal Administratif de Versailles

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4e4cd84a-131e-4ee2-a3e2-26a632b48ba7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/03/2025 à 11:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2025